



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur **LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire :

M. GILLAIZEAU Matheo, domicilié 20 avenue des Moussigères 16230 MANSLE.

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **30 juillet 2022** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 28 553

Compteur sortie 28 637

= Consommation électricité 84

• Fioul :

Compteur entrée

Compteur sortie

= Consommation Fioul

0,188 / kWh dont 15,12 €

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE		
SORTIE		

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	X	X	
5 Clés PS avec alarme			
5 Clés pour cuisine	X	X	